

# Opération Vigilance

Directives générales aux parents  
d'enfants âgés de **6 à 12 ans**





Créé en 1985, Enfant-Retour Québec offre des services de première ligne aux familles affligées par la disparition d'un enfant. Notre personnel accompagne, appuie et conseille ces familles éprouvées en collaborant étroitement avec les agences d'application de la loi, d'autres organisations de recherche d'enfants disparus ainsi que les médias.

De plus, Enfant-Retour Québec dispense des programmes complets d'éducation et de prévention spécifiquement conçus pour les enfants, les parents et les professionnels.

**SOYEZ NOS YEUX! Aidez à rechercher les enfants portés disparus en vous joignant à Opération Vigilance dès aujourd'hui!**

Visitez notre site Web au:

**[www.enfant-retourquebec.ca](http://www.enfant-retourquebec.ca)**

ou communiquez avec nous au:

**514.843.4333**

Certains parents hésitent à parler de sécurité personnelle avec leur enfant par crainte de l'effrayer ou d'affecter sa spontanéité. Toutefois, de donner à un enfant les connaissances et les outils pratiques dont il a besoin pour veiller sur lui-même est tout aussi important que de lui enseigner à lire et à écrire.

Plus les enfants ont confiance en leur propre capacité d'assurer leur propre sécurité, mieux ils sont préparés pour affronter diverses situations difficiles en classe, dans leurs relations avec les autres et, plus tard, sur le marché du travail. **Nous transmettons aux enfants des aptitudes pour la vie.**

Encouragez votre enfant à toujours penser sécurité et félicitez-le lorsqu'il agit de façon appropriée. Créez à la maison un climat de confiance et de soutien qui répond aux besoins de votre enfant. Incitez votre enfant à partager tout secret qui le rend mal à l'aise ou l'effraie. Créez chaque jour des occasions de discuter avec votre enfant et écoutez attentivement ce qu'il a à dire.



## Demander la permission

Votre enfant doit toujours demander la permission avant de se rendre où que ce soit, de suivre qui que ce soit, de monter dans une voiture ou d'accepter un cadeau, même d'un membre de la famille ou d'un ami proche. Expliquez-lui qu'il est important que vous sachiez **toujours** où il se trouve, avec qui il est et ce qu'il fait afin de pouvoir l'aider en cas d'urgence.

Établissez un centre d'information et de messages à la maison. Votre enfant et vous, pourrez y laisser des notes indiquant où tous les membres de la famille se trouvent et quand ils reviendront.

## Le système de copains

Enseignez à votre enfant à toujours être en compagnie d'au moins un ami lorsqu'il joue dehors ou qu'il se rend quelque part. Plus on est nombreux, moins il y a de danger.

## Une distance sécuritaire

Assurez-vous que votre enfant comprend qu'il n'a pas à engager de conversation avec un adulte qui l'aborde et qu'il doit toujours garder une distance sécuritaire d'au moins trois grands pas entre lui et une personne qu'il ne connaît pas ou avec qui il se sent mal à l'aise.

## Le système d'alarme

Encouragez votre enfant à toujours se fier à son système d'alarme interne qui lui dit s'il a une mauvaise impression ou s'il sent mal à l'aise, embarrassé ou effrayé. Rappelez-lui que lorsque son système d'alarme se déclenche, il a **toujours** le droit de dire **NON!** même à un membre de la famille ou à un ami proche.

## L'équation de la sécurité

Enseignez à votre enfant à se poser les trois questions suivantes lorsque sa sécurité est en cause, ceci en toute circonstance :

**1. Ai-je une bonne impression?**  
(écouter son système d'alarme)

**2. Mes parents sauront-ils où je me trouve?**  
(demander la permission)

**3. Est-ce que je pourrai obtenir de l'aide en cas de besoin?**  
(système de copains)

S'il répond **non** à n'importe laquelle de ces trois questions, il doit alors dire : « **NON!** » et en discuter avec vous. **Un seul non = N'y va pas!**



## Endroits sûrs

Identifiez des endroits sûrs dans le voisinage où votre enfant pourra obtenir de l'aide ou chercher refuge: maisons Parents-Secours, commerces, édifices publics, restaurants, résidences de personnes en qui vous avez confiance. Enseignez aussi à votre enfant comment contacter le 911 en cas d'urgence.

### À l'école

- Assurez-vous que le service de garde enregistre les présences chaque jour et que l'on vous avisera immédiatement de toute absence;
- Identifiez les effets personnels de votre enfant à l'aide d'un symbole à l'extérieur de l'article. Écrivez son nom seulement à l'intérieur. Un enfant aura plus tendance à faire confiance à une personne qui l'interpelle par son nom.

### Si votre enfant se rend à l'école à pied

- Établissez avec votre enfant un itinéraire sécuritaire pour se rendre à l'école et en revenir, et encouragez-le à toujours marcher avec un ami.

### Après l'école

- Votre enfant doit toujours savoir qui ira le chercher;
- Prévoyez des solutions alternatives en cas d'imprévu. Choisissez un mot de passe que vous serez les seuls à connaître. Votre enfant devra toujours demander ce mot de passe avant de partir avec une personne qui dit avoir été envoyée à votre place.

## Lorsque vous magasinez

### Avec de jeunes enfants

- Assurez-vous de toujours avoir avec vous une pièce d'identité de votre enfant, comme un carnet ou une carte d'identité (offerts gratuitement par Enfant-Retour Québec) incluant une bonne photo récente de votre enfant. Ce document s'avérera un outil précieux si jamais votre enfant et vous étiez séparés;
- Rappelez à votre enfant de toujours demeurer à portée de vue en tout temps;
- Lorsque votre enfant utilise les toilettes publiques, attendez-le à la porte et surveillez le temps;
- Ne laissez jamais votre enfant seul dans un endroit public tel qu'un magasin de jouets, une salle de jeux vidéo, une salle de cinéma ou une aire de jeu, en presumant que le personnel sur place le supervisera. Ce n'est pas leur rôle et ils n'ont pas reçu de formation à cet égard.

### Si vous êtes séparé(e) de votre enfant

- Restez calme;
- Vérifiez les environs immédiats;
- Rendez-vous au kiosque d'information pour prévenir le commis que vous avez perdu votre enfant et montrez-lui une photo de l'enfant;
- Le commis débutera sans tarder les procédures d'urgence adéquates et demandera l'intervention du personnel de sécurité.

### Profitez d'une sortie au centre commercial pour enseigner à votre enfant ce qu'il doit faire s'il venait à être séparé de vous:

- Il doit demeurer près de l'endroit où vous avez été séparés afin qu'il soit plus facile pour vous de le retrouver;
- Il doit demander l'aide d'un commis de magasin à proximité. Cette personne se trouve habituellement tout près de la caisse enregistreuse et elle pourrait être vêtue d'un uniforme ou porter un insigne indiquant son nom;
- Il ne doit jamais partir à votre recherche, retourner à la voiture ou quitter le centre commercial sans vous.

## Avec des enfants plus âgés

Si vous avez l'impression que votre enfant est suffisamment mature pour aller au centre commercial sans la supervision d'un adulte, prenez le temps d'en discuter avec lui et d'établir des directives claires qui assureront sa sécurité:

- Il doit toujours utiliser le système de copains;
- Assurez-vous que votre enfant sait où et comment vous joindre en tout temps;
- Veillez à lui enseigner comment manipuler son argent avec discrétion en public;
- Convenez d'une heure et d'un endroit de rendez-vous pour passer le prendre.

## Seul à la maison

Avant de déléguer à votre enfant la responsabilité de veiller sur lui-même, vous devez avant tout vous demander s'il a toutes les connaissances requises et les informations nécessaires pour réagir adéquatement en toute situation. Posez-vous les questions suivantes:

- Mon enfant est-il suffisamment mûr pour respecter les règles établies?
- Est-il capable de résoudre des problèmes et de prendre des décisions de façon responsable?
- Est-il suffisamment sûr de lui pour réagir prudemment face aux situations d'urgence qui pourraient survenir?

**Si c'est oui partout, révisez avec lui les règles suivantes qu'il devra respecter lorsqu'il est seul à la maison:**

- Il ne doit jamais dire qu'il est seul à la maison;
- Il doit verrouiller les portes et fermer les fenêtres en arrivant à la maison;

- Il doit allumer quelques lumières ainsi que la radio ou la télévision;
- Il ne doit jamais ouvrir la porte, à moins que vous ne lui ayez dit que quelqu'un doit venir à la maison;
- S'il répond au téléphone, il doit dire que vous êtes occupé(e) et offrir de prendre le message;
- N'oubliez pas d'inscrire les numéros d'urgence près du téléphone: le 911, vos numéros personnels (au travail, cellulaire, télé-avertisseur) de même que ceux d'autres adultes en qui vous avez confiance;
- Vous pouvez aussi inviter un ami à venir faire ses devoirs ou regarder la télévision avec votre enfant.



## Sécurité sur Internet

Bien qu'Internet soit une mine de renseignements inépuisable et un outil éducatif précieux, il est important de sensibiliser votre enfant à ses dangers potentiels. Pour vous assurer que l'expérience en ligne de votre enfant sera enrichissante et satisfaisante, établissez des règles de sécurité spécifiques, qui précisent, entre autres, l'heure et la durée d'utilisation ainsi que les sites appropriés à visiter.

- Placez l'ordinateur dans une aire commune accessible à toute la famille et supervisez les activités en ligne de votre enfant;
- Enseignez à votre enfant à ne **jamais** divulguer de renseignements personnels (son nom, son adresse ou son numéro de téléphone, le nom de son école) et à ne **jamais** envoyer sa photo;
- Votre enfant doit **toujours** vous demander la permission avant d'accepter de rencontrer en personne un cyberami;
- Apprenez à identifier les personnes avec qui votre enfant communique sur Internet. Surveillez ses activités de clavardage en groupe et ses échanges par courriel. Assurez-vous qu'il utilise un pseudonyme qui ne révèle pas sa véritable identité;
- Installez un logiciel de contrôle parental afin de limiter l'accès au matériel qui ne convient pas aux enfants. Gardez à l'esprit que l'utilisation d'un tel logiciel aide à bloquer l'accès à des sites inadéquats, mais n'est pas sûre à 100% et ne remplace pas une bonne supervision des parents;
- Incitez votre enfant à partager avec vous toute information, toute conversation ou tout incident qui le met mal à l'aise ou l'embarrasse.





7101, avenue du Parc, bureau 100  
Montréal (Québec) H3N 1X9  
Tél.: 514.843.4333  
Sans frais: 1 888 692.4673  
Télec.: 514.843.8211  
[info@enfant-retourquebec.ca](mailto:info@enfant-retourquebec.ca)

[www.enfant-retourquebec.ca](http://www.enfant-retourquebec.ca)